



Les
CLES
pour l'international

EDITION 2021

Economie, innovation, société et
développement durable

Les Actes

Un événement organisé par Pays de la Loire Coopération Internationale
Le 23 novembre 2021, à Nantes

Economie, innovation, société & développement durable

PROGRAMME

14h00 – 15h00 : Table-ronde

L'économie sociale et inclusive, du régional à l'international

- BAILLY Frédéric, membre du directoire du groupe SOS en charge de l'international
- GILET Jean-Pierre, vice-président de la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire (CRESS des Pays de la Loire)

15h15 – 18h00 : Conférences

Conférences et témoignages de structures à partir de trois couleurs symboliques : l'économie orange, l'économie mauve et l'économie verte.

- Association Pays de la Loire Cameroun
- Jokkoo Conseil
- Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

15h15 – 18h00 : Ateliers d'échanges de pratiques

Ateliers d'échanges et témoignages de structures autour de la thématique de la journée: innovation sociale, énergie solaire, gouvernance, femmes vulnérables, travailleurs informels, incubateur de projets.

- CRESS des Pays de la Loire
- Electriciens Sans Frontières
- SEVES
- AEQUEL
- Eau et Vie
- Jokkoo Conseil

18h00 – 19h00 : Temps de convivialité et d'échanges

19h00 – 20h30 : Diffusion - débat

Projection du film «l'Arbre Providence» : la tradition au service du développement (dans le cadre du Festival Alimenterre)

- Archipel des Alizées



Table-ronde

L'économie sociale et inclusive, du régional à l'international

Mohamed Ramdani, vice-président du réseau Pays de la Loire Coopération Internationale souhaite la bienvenue aux participants, remercie les différents partenaires et se réjouit de voir se réunir une grande diversité d'intervenants pour cette 2ème édition des CLES pour l'international. Un évènement annuel qui a pour objectif de permettre aux acteurs de la solidarité et de la coopération internationale des Pays de la Loire de se rencontrer, d'accroître leur expertise sur des thématiques particulières mais également de découvrir de nouvelles structures afin de renforcer leurs projets à l'international.

Intervenants à la table-ronde

- **BAILLY Frédéric**, membre du directoire du groupe SOS en charge de l'international
- **GILET Jean-Pierre**, vice-président de la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire (CRESS Pays de la Loire)



Economie sociale, inclusive et internationale : de quoi parle-t-on ?

La **CRESS** est une organisation régionale qui vise à rassembler, représenter et coordonner les structures de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) implantées en Pays de la Loire. L'ESS cherche à concilier l'utilité sociale, la solidarité, la

performance économique et la gouvernance démocratique ; que ce soit sous la forme de coopératives, de mutuelles, d'associations, de fondations ou plus récemment de sociétés commerciales d'utilité sociale. L'ESS n'est pas concurrente de l'économie classique, elle vient agir en complémentarité.

Jean-Pierre Gilet rapporte qu'en Pays de la Loire l'ESS est particulièrement bien représentée puisqu'au niveau national la région est classée 2ème au regard des emplois.

Selon la CRESS, l'ESS est liée à la notion de fraternité. Être solidaire c'est créer du lien, de la réciprocité; d'où le lien avec la notion d'inclusion. Ainsi, l'ESS joue un rôle déterminant dans la lutte contre les diverses exclusions que peuvent rencontrer nos concitoyens, que ce soit à un niveau local ou à l'international.

Frédéric Bailly confirme que la France a occupé et occupe une place de leader au niveau international en ce qui concerne l'ESS et son rôle dans la transformation de la société. En effet, elle a réussi à dépasser les clivages sur la question des statuts pour inclure un certain nombre d'entreprises commerciales. D'après lui, ce qui fera demain et ce qui participera à l'atteinte des objectifs de 2030, c'est la création de liens entre le secteur de l'ESS, le monde de l'entreprise et les pouvoirs publics.

Comment promouvoir l'économie sociale et inclusive au plan international ?

Il existe de nombreuses initiatives sur tous les continents pour faire vivre et développer l'ESS. Un des principaux enjeux est de lui donner un cadre réglementaire ; cela passe notamment par le développement de coalitions d'acteurs.

Ainsi, le **groupe SOS** est une association française spécialisée dans l'entrepreneuriat social. Très impliquée dans la création du mouvement des entrepreneurs sociaux en 2010 (Mouves) et dans la rédaction de la loi sur l'ESS en 2014, elle accompagne actuellement l'Etat français dans la mise en œuvre de l'Alliance Pact For Impact. C'est une initiative impulsée par la France en 2019 en marge de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New-York, qui réunit des acteurs institutionnels, publics, privés, locaux, nationaux et internationaux. Ce sont plus de 500 participants (50 pays représentés) qui, à partir d'une charte commune, portent un message sur l'importance de l'ESS, soutiennent le développement de l'ESS et visent l'atteinte des ODD à partir d'initiatives sociales et environnementales.

Selon **Jean-Pierre Gilet**, l'ESS est essentielle au niveau local car elle permet la vitalité des territoires. Néanmoins, il faut également se projeter plus loin : l'ESS doit avoir un regard vers l'international pour soutenir davantage d'initiatives et être impactante en termes de redistribution des richesses. Ainsi, il y a quelques années la CRESS a souhaité adhérer au Réseau Régional Multi-Acteurs des Pays de la Loire afin d'affirmer son attachement à une ouverture de l'ESS vers l'international et rappeler qu'un grand nombre de structures qui œuvrent dans le secteur de la solidarité internationale font partie de l'ESS.

Comment renforcer l'économie sociale et inclusive au plan international ?

Frédéric Bailly revient sur les enjeux de reconnaissance de l'ESS au travers des cadres réglementaires français. Après la loi ESS de 2014, la loi PACTE de 2019 a ouvert la possibilité pour les entreprises de se doter d'une raison d'être. En encourageant ces dernières à devenir des entreprises à mission et à dépasser la simple volonté de création de richesse en se dirigeant davantage vers des objectifs sociaux et environnementaux, la France fait un pas supplémentaire vers les ODD. Puisque la reconnaissance de l'ESS doit également s'effectuer à une échelle supérieure,

la France accompagnée d'un certain nombre d'autres pays, s'est donnée pour objectif de porter une résolution auprès des Nations Unies afin d'établir un cadre partagé de l'ESS. Plus encore, dans le cadre de la présidence française à l'Union Européenne, un évènement organisé en février 2022 au Parlement Européen va permettre de promouvoir l'ESS et de militer pour intégrer celle-ci au cœur des priorités européennes. Un autre enjeu majeur est celui du financement des organisations de l'ESS. A l'heure actuelle il y a beaucoup d'argent disponible, c'est une réalité : il faut réussir à flécher ces financements et à favoriser leur accès pour faire en sorte qu'ils servent à des projets utiles ainsi qu'au fonctionnement des structures de l'ESS.

La **CRESS des Pays de la Loire** fait partie de la chambre française de l'ESS qui a notamment pour mission de structurer l'ESS et de porter sa voix à des échelles européennes et internationales. Pour Jean-Pierre Gilet, le renforcement de l'ESS passe par la création de synergies. La CRESS (à l'image du RRMA) regroupe des structures diverses qui œuvrent dans des champs eux aussi très variés. L'intérêt de ce type de réseau et des collaborations qui y naissent sont la pertinence, l'efficacité et la durabilité des projets locaux ou de coopération internationale. De plus, l'ESS soulève actuellement un véritable intérêt, notamment auprès des jeunes. Le développement de l'ESS doit donc passer par de l'information, de la sensibilisation, de la formation pour que nos concitoyens s'engagent au cœur de l'ESS et/ou dans des actions de coopération internationale.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Groupe SOS International** : <https://www.groupe-sos.org/action-internationale/>
- **Alliance Pact For Impact** : <https://pact-for-impact.org/>
- **CRESS Pays de la Loire** : <https://www.cress-pdl.org/>

Economie mauve, le futur de la coopération internationale en Pays de la Loire

Intervenant

- **LE FAOU Stéven** dirigeant du cabinet de conseil en développement international Jokkoo Conseil



L'innovation territoriale participe à un développement inclusif et performant. La coopération internationale peut d'ailleurs bénéficier du passage à l'échelle de dynamiques territoriales particulièrement innovantes.

C'est l'objectif de l'étude menée par le cabinet Jokkoo Conseil, commanditée par Guinée 44, Univers Sel, Essentiel et le réseau Pays de la Loire Coopération Internationale. « L'étude des dispositifs de coopération internationale dans la région Pays de la Loire » observe la dynamique régionale en matière de coopération internationale. Cette conférence portait sur la présentation du contexte et les modalités de réalisation de cette étude menée entre mars 2020 et septembre 2021.

L'étude s'est construite à partir d'un diagnostic des dispositifs existants, d'un travail bibliographique, d'une série d'entretiens avec des acteurs régionaux de la coopération internationale, d'un questionnaire soumis aux organisations de la société civile régionales ainsi que d'un atelier participatif organisé en juin 2021 et réunissant une trentaine d'acteurs ligériens de la coopération internationale.

Cette étude visait à analyser spécifiquement les trois types de dispositifs qui constituent l'écosystème de la coopération internationale en Pays de la Loire : les dispositifs de financement, le portage ainsi que le pilotage stratégique des projets de coopération.

Trois collègues d'acteurs furent concernés par cette enquête : les associations de solidarité internationale (employeuses ou non employeuses), les collectivités territoriales ainsi que les acteurs de l'enseignement et de la recherche.

Après une présentation de ces acteurs, Stéven Le Faou expliquait que l'étude a mis en lumière leur souhait commun de renforcer leur cohésion à l'échelle régionale mais il existe un certain nombre de freins : manque de dynamiques collectives autour de thématiques fédératrices, baisse de l'aide publique au développement en région, inflation administrative pour le cofinancement des projets, existence de dispositifs de financement inadaptés aux projets multi-acteurs, faible représentation collective des associations de solidarité internationale, manque de lisibilité de l'action des collectivités en termes de coopération internationale, etc. Ainsi, l'étude a révélé l'absence de nombreux mécanismes qui favoriseraient les synergies, alliances et mutualisations.

Suite à cela, le consultant a présenté ses recommandations par le prisme de deux scénarios : celui de la mise en place d'un incubateur régional et celui de la mise en place d'une stratégie régionale pour les actions en Afrique de l'Ouest (région particulièrement visée par les acteurs ligériens de la solidarité internationale).

Ainsi, le renforcement de dynamiques multi et pluri-acteurs innovantes et la redéfinition de méthodologies inédites en matière de coopération internationale sont les enjeux actuels de la coopération internationale en Pays de la Loire. Ces évolutions au plan territorial se répercuteront au plan international et permettront aux Pays de la Loire d'être un territoire de référence en matière de coopération internationale.

- **Découvrir l'infographie** : <https://www.paysdelaloire-cooperation-internationale.org/nos-publications/>
- **Guinée 44** : <https://guinee44.org/>
- **Univers Sel** : <http://www.universsel.org/>
- **Essentiel** : <https://essentiel-international.org/>

TEMPS D'ECHANGES

- **La mise en place d'un fonds commun est-elle vraiment pertinente ?** C'est avant tout l'idée de mettre en commun qui, d'après des expérimentations sur d'autres territoires, présente d'importants avantages à commencer par ceux de faciliter la mobilisation de cofinancements extrarégionaux et de permettre un meilleur accès à ces financements par les associations.
- **Ce fonds commun relèverait-il de fonds publics ou privés ?** Il n'y a pas de restrictions particulières tant qu'il est éthique et recevable pour servir la coopération internationale. Stéven Le Faou recommande d'arrêter de séparer le monde de la solidarité, du développement avec celui de l'économie : l'ESS peut profiter à la coopération internationale.
- **Qu'est-ce que la diplomatie économique ?** C'est un type de diplomatie axée sur des intérêts communs dans un rapport d'égal à égal, qui n'entre pas dans la verticalité de l'aide publique au développement. Aujourd'hui c'est une démarche intéressante à explorer pour chercher à concilier la croissance économique et le développement humain.

Conférence

Economie orange : économie créative et développement international

Intervenants

- **FILLIAUDEAU Suzon**, chargée de projet au sein de l'association Pays de la Loire Cameroun et chargée du programme Route des Chefferies.
- **ZEUTIBEU Bernard**, directeur de l'Office Régional de Tourisme de l'Ouest-Cameroun (ORTOC).



Les Nations Unies ont adopté en novembre 2020, la résolution A/RES/74/198, déclarant 2021 "Année internationale de l'économie créative au service du développement". L'économie créative, parfois nommée économie orange, fait partie intégrante de la réalisation des Objectifs de Développement Durable sur le plan mondial et représente 3% du PIB mondial. En effet, l'économie créative permet de développer la diversité culturelle, l'entreprenariat et la participation de micro entreprises à l'économie ainsi qu'à l'innovation. De fait, elle stimule l'insertion sociale et l'auto-nomisation des populations. Le renforcement de l'économie créative via la coopération internationale passe notamment par le renforcement de l'offre de formation, le développement de réseaux professionnels et l'attention aux publics les plus marginalisés.

Pour introduire cette conférence, Suzon Filliaudeau a expliqué la notion d'économie orange à partir des Industries Culturelles et Créatives (ICC), nées en 1947. Ce secteur d'activité a pour principal objet « *la création, le développement, la promotion, la production, la reproduction et/ou la commercialisation de biens, services et acti-*

vités qui ont un contenu culturel, artistique et/ou patrimonial » (définition de l'UNESCO).

Ainsi, les ICC regroupent les initiatives liées aux arts de la scène, aux arts visuels, à l'artisanat, à l'héritage culturel et naturel, au design, à l'audiovisuel, aux livres, etc. En tenant compte de ses vertus sociales et économiques, cette économie participe aux Objectifs de Développement Durable. En effet, elle contribue notamment à la préservation des patrimoines et de leurs identités ainsi qu'au développement de la paix par la valorisation du dialogue entre cultures.

Suzon Filliaudeau a illustré cette idée en présentant le programme de la Route des Chefferies. C'est une initiative qui vise à préserver et valoriser le patrimoine du Cameroun ; tout particulièrement celui relatif à l'héritage culturel des Chefferies. Une chefferie étant un territoire délimité où un chef, qui détient une autorité sacrée, règne sur sa communauté. Ce programme est porté par l'association Pays de la Loire Cameroun (APLC) et l'Association Route des Chefferies (ARDC). Il se développe avec la participation de nombreux acteurs locaux dont l'ORTOC (Office Régional de Tourisme de l'Ouest-Cameroun). Une charte éthique a été rédigée et signée par une cinquantaine de chefferies. Celle-ci fonde le programme et s'appuie sur le respect des altérités, des identités et du patrimoine de chacun. Plusieurs projets découlent de ce programme.

Par exemple, un musée des civilisations a été inauguré à Dschang avec la coopération de la Ville de Nantes. Aussi, des cases patrimoniales ont été construites dans les villages participant au programme afin de permettre un accès aux objets traditionnels pour les coutumes et cérémonies tout en garantissant une bonne conservation du patrimoine.

Comme le soulignait Bernard Zeutibeu, ce programme découle d'une volonté de développer les ICC au Cameroun. La coopération internationale permet notamment de renforcer l'employabilité des jeunes dans ces secteurs. Une autre volonté phare de ce programme est de s'appuyer sur le tourisme pour valoriser le patrimoine des Chefferies.

Pour conclure, les intervenants ont rappelé le rôle majeur de la coopération internationale pour ces projets. En effet, l'obtention de financement, le déploiement de formations ainsi que la mise en place de chantiers de jeunes sont des éléments clés du programme qui vont de pair avec une forte participation des acteurs locaux.

- **Pays de la Loire Cameroun** : <https://www.facebook.com/routedeschefferies/>
- **Programme de la Route des Chefferies**: <https://routedeschefferies.com/index.php/programme-route-chefferies/>

TEMPS D'ECHANGES

- **Le tourisme international est-il visé par le programme de la Route des Chefferies?** Pas prioritairement : l'objectif du programme est avant tout de donner accès aux Camerounais, et notamment aux jeunes, à des connaissances autour de leur patrimoine.
- **Les touristes venant d'autres pays d'Afrique sont-ils ciblés ?** Pas nécessairement, il est parfois difficile de circuler officiellement entre les pays africains (difficultés d'obtention de visas). De plus, le tourisme d'affaire n'est pas propice au programme de la Route des Chefferies : lorsqu'une personne se déplace deux jours à la capitale il n'a pas le temps de s'informer sur le patrimoine local.
- **Comment les jeunes peuvent s'impliquer professionnellement ?** En mettant en avant le patrimoine des Chefferies, c'est tout l'artisanat qui est revalorisé. Les jeunes peuvent ainsi, à travers des formations, s'impliquer directement dans les industries culturelles et créatives.

Economie verte : protection du climat et coopération internationale

Intervenant

- **LEBRETON Dominique**, administrateur d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)



Dans un monde en transition, l'éco-innovation et le respect de l'environnement sont souvent cités comme de bons exemples pour l'économie du futur et l'instauration d'une croissance verte. Le changement climatique, l'épuisement des ressources et de la biodiversité sont autant de défis face aux modes de production et de consommation actuels. La coopération internationale a donc un rôle essentiel à jouer dans la protection du climat.

Au cours de son intervention, Dominique Lebreton a présenté les principales activités d'AVSF et a fait un tour d'horizon sur les pratiques et valeurs écologiques prônées par l'association. AVSF intervient dans 20 pays, dans le cadre d'une coopération où 85% des professionnels mobilisés par les différents projets sont issus des pays de coopération. Leur mission est d'agir en faveur des paysannes les plus démunies ; celles qui sont les premières victimes de la globalisation par l'érosion des sols. Les valeurs de l'association sont celles de l'autonomie des paysans et la recherche de procédés respectueux de la planète face à l'épuisement des ressources naturelles.

Toutes les actions de l'ONG s'intègrent au concept « One Health » [une seule santé]. Né dans les années 2000 aux Etats-Unis, ce concept promeut une croissance intégrée et systémique de la santé mondiale. Il englobe à la fois la santé publique, animale, de la Terre et des Hommes. Ces derniers formant un tout profondément interdépendant.

Pour promouvoir ses modalités d'actions et rechercher de nouvelles méthodes, AVSF fait partie depuis 2016 d'un groupe de travail sur les transitions agroécologiques avec les ONG AGRISUD International, CARI (Centre d'Actions et Réalisations Internationales) et GRET (professionnels du développement solidaire). Également fondateur de la coopérative d'expertise TERO, AVSF joue un rôle à la fois d'expert et de défenseur des procédés de l'agriculture paysanne : des agronomes et des vétérinaires composent le siège de l'association et sont spécialisés sur les questions de bien-être humain et animal.

Le soutien aux communautés paysannes représente une priorité d'AVSF car ce champ d'action recoupe de nombreuses problématiques propres au monde actuel : crise financières, sanitaires, environnementales, pétrolières, énergétiques, défi de l'emploi, croissance verte, etc. Aujourd'hui, l'agriculture est à la fois victime et responsable du changement climatique en raison d'une pollution importante, de l'appauvrissement des sols et d'une instabilité climatique grandissante.

Il s'agit désormais d'adopter une véritable stratégie d'atténuation et d'adaptation face aux évolutions de nos sociétés. L'un des défis de l'agriculture paysanne est notamment de mobiliser des méthodes de développement durable faisant appel à l'utilisation optimale de ressources naturelles et gratuites, comme le soleil ou le vent.

AVSF priorise des projets de recherche-action ou de promotion de pratiques agroécologiques. Par exemple au Pérou l'association soutient des producteurs de cacao dans l'optimisation de leurs revenus, tout en gardant des prix de commercialisation compétitifs par le recours à des labels de reconnaissance de la qualité de leurs produits, etc. Concernant les pesticides, AVSF milite pour un arrêt de l'utilisation de ces produits souvent interdits dans les pays du Nord mais tolérés dans les Suds en raison d'un vide législatif.

Selon Dominique Lebreton l'agriculture paysanne est la méthode la plus adaptée aux changements climatiques puisque, respectueuse de l'environnement et des traditions, elle permet aux populations de s'indépendantiser. Il préconise le développement de formations des agriculteurs et une meilleure intégration des femmes dans ces corps de métier.

- **Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières** : <https://www.avsf.org/>
- **Concept « One Health »** : <https://www.inrae.fr/alimentation-sante-globale/one-health-seule-sante>

TEMPS D'ECHANGES

- L'intervenant est revenu sur l'urgence et la nécessité d'agir au sein des pays en développement. Selon lui, l'indifférence n'est pas une option. En effet, malgré des régimes politiques allant souvent à l'encontre des politiques de développement, les pays sont riches en ressources et la formation des individus devrait permettre aux populations de gagner en indépendance.
- AVSF met un point d'honneur à agir en coordination avec les acteurs locaux et s'assure de faire porter ses projets par les habitants eux-mêmes.
- Dominique Lebreton a conclu sur la nécessité de la création de synergies entre ONG autour de la question des pesticides. C'est un enjeu important : dans un premier temps les rendements s'améliorent mais ceux-ci mènent à un appauvrissement des sols et mettent en danger la population : une approche globale et pédagogique est donc essentielle.

Innovation sociale d'un projet à l'international : comment la mesurer?

Intervenante

- **DUREY Chloé**, responsable développement économique et territoires à la CRESS Pays de la Loire



La coopération internationale ne peut faire l'économie d'une démarche d'ESS (Economie Sociale et Solidaire). Sur les terrains d'intervention, accompagner les initiatives citoyennes pour favoriser le développement, créer des emplois inclusifs et y intégrer les parties prenantes locales sont autant d'enjeux liés à l'ESS que les acteurs de coopération internationale doivent prendre en compte. Ainsi, cet atelier portait sur l'innovation sociale et la méthodologie de participation de l'ensemble des acteurs à un projet, en se basant notamment sur l'outil ADIS.

La CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire) des Pays de la Loire est un réseau qui a pour mission de fédérer et représenter les entreprises de l'ESS, analyser et rendre visible l'ESS, promouvoir et former à l'ESS, accompagner et outiller les acteurs de l'ESS ainsi que développer et structurer l'ESS sur les territoires. Pour rappel, les acteurs de l'ESS sont les coopératives, mutuelles, associations, fondations et sociétés commerciales d'utilités sociale.

Chloé Durey a défini l'innovation sociale à partir de l'article 15 de la loi ESS de 2014 : « est considéré comme relevant de l'innovation sociale le projet d'une ou de plusieurs entreprises consistant à offrir des produits ou des services présentant l'une des caractéristiques suivantes :

répondre à des besoins sociaux non ou mal satisfaits [...] ou répondre à des besoins sociaux par une forme innovante d'entreprise, un processus innovant de production de biens ou de services ou encore par un mode innovant d'organisation du travail ». Un projet d'innovation sociale relève ainsi d'une démarche participative et citoyenne, qui vient améliorer l'existant ou bien occuper un espace vide (besoin non couvert). Suite à cela, les participants ont échangé autour de l'intérêt de la valorisation de l'innovation sociale de leurs projets : il s'agit notamment de faire évoluer les pratiques et de pouvoir mobiliser des fonds. La plateforme ESSor, inaugurée en 2016 par la CRESS des Pays de la Loire et ses partenaires, vise à faciliter l'information des structures de l'ESS au cours du développement de leurs projets. Cette plateforme propose différents outils dont l'ADIS (Autodiagnostic de l'Innovation Sociale) qui permet d'analyser un projet en fonction de six critères d'innovation sociale : réponse à des besoins sociaux, processus participatif, lien au territoire, modèle économique, prise en compte de l'environnement, appropriation collective de la valeur. C'est un outil accessible à tous, à mobiliser autant de fois que souhaité lors des différentes étapes d'un projet et qui permet de mettre en lumière les points forts ainsi que ceux à améliorer.

- **CRESS des Pays de la Loire** : <https://www.cress-pdl.org/>
- **Outil ADIS** : <https://www.essor-paysdelaloire.org/innovation-sociale.html>

Energie solaire et projet à l'international : est-ce toujours adapté ?

Intervenant

- **RETIERE Jean-Yves**, administrateur chez Electriciens Sans Frontières



Les Objectifs de Développement Durable dédient un de leurs objectifs à l'énergie et la transition énergétique. Nombre de problématiques autour de l'énergie (construction, réhabilitation, sensibilisation ou encore gouvernance) sont transverses au sein des projets des acteurs de la coopération internationale. Quels moyens s'offrent à ces derniers pour intégrer les énergies renouvelables à leurs projets ? Est-ce toujours adapté aux initiatives et aux objectifs visés ?

Electriciens Sans Frontières est une ONG fondée en 1986, qui compte près de 1200 bénévoles pour une centaine de projets visant à lutter contre les inégalités d'accès à l'électricité et à l'eau dans 25 pays. Les actions de l'association ont pour principe de répondre à des besoins exprimés localement, d'impliquer les bénéficiaires, d'utiliser les ressources naturelles locales, de transférer des compétences et de s'engager sur la durée (10 ans).

Jean-Yves Retière rappelait que près d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'électricité (essentiellement en Asie et en Afrique Subsaharienne), plus de 3 milliards de personnes sont encore dépendantes de sources d'énergies traditionnelles qui sont souvent nocives et provoquent plus de 4 millions de décès chaque année, 663 millions de personnes vivent sans avoir une source d'eau de qualité, plus de 3,4 millions de personnes meurent chaque année de maladies liées à l'eau,

au manque d'assainissement ou d'hygiène, etc.

Pour l'association, l'énergie n'est pas un objectif en soit mais un outil transversal pour répondre aux besoins essentiels (éducation, santé, développement économique, sécurité alimentaire, accès à l'eau, formation, vie sociale et sécurité, lutte contre le dérèglement climatique). ESF agit essentiellement dans les régions rurales et isolées des réseaux électriques nationaux. Les projets privilégient les énergies renouvelables afin de réduire l'impact environnemental mais également parce qu'elles sont, à long terme, plus économiques. Pour ce type de projet, l'implication des populations est essentielle pour l'appropriation des installations ainsi que pour la mise en place de maintenance des équipements : elle est donc un gage de pérennité.

L'ONG n'intervient jamais seule, elle œuvre en partenariat avec des entreprises, des organisations professionnelles, des institutions publiques et peut mettre son expertise au service d'autres acteurs de la solidarité internationale. Par exemple, ESF peut accompagner les collectivités territoriales dans leurs projets de coopération décentralisée, notamment au travers des dispositifs 1% eau, 1% énergies, la FICOL (de l'Agence Française de Développement), les appels à projets de la DAECT (Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales), etc.

- **Electriciens Sans Frontières** : <https://electriciens-sans-frontieres.org/>

Gouvernance et projet d'eau et assainissement : comment innover?

Intervenante

- **BENVENISTE Claire**, responsable opérations et partenariats chez SEVES



L'innovation sociale invite à repenser la manière de gérer et gouverner les projets de solidarité et de coopération internationale, notamment ceux portant sur l'accès à l'eau et ses équipements.

SEVES (Systèmes Economiquement Viables pour l'Eau aux Suds) est une ONG de solidarité internationale née en 2007. Elle a pour objectif de favoriser un accès durable à l'eau et à l'assainissement dans des villages et petits centres urbains d'Afrique Subsaharienne, ainsi que de sensibiliser les populations et les acteurs politiques et économiques du Nord et du Sud sur les moyens permettant une gestion équitable, professionnalisée, transparente et durable des services. Plus précisément, l'association mène des projets autour de l'eau potable, de l'assainissement liquide, de la gestion des déchets solides et de la sensibilisation à l'hygiène dans 5 pays (le Mali, le Niger, le Togo, le Tchad et le Burundi). Au cœur de ces projets, l'association cherche à créer ou à optimiser des filières et services de qualité, à moindre coût pour les usagers, avec une attention particulière portée à la viabilité économique des services mis en place.

Claire Benveniste expliquait que les services publics d'eau et d'assainissement intègrent à la fois des dimensions sociales, environnementales, économiques et politiques. Ce dernier point passe notamment par l'intégration de l'ensemble des

parties prenantes aux processus de décision.

Les acteurs en jeu, concernés par la gouvernance d'un projet en eau et assainissement sont dans la plupart des cas les états et services déconcentrés (régulation du secteur), les collectivités territoriales (maîtrise d'ouvrage, responsabilité du service public), les opérateurs du service (publics, associatifs ou privés), les opérateurs de suivi (audit technique et financier des services), ainsi que les usagers (représentation des intérêts de la société civile). Bien qu'il n'en existe pas de modèle unique puisqu'il faut s'adapter aux contextes d'implantation des projets, les systèmes de gouvernance sont essentiels car ils déterminent qui peut avoir, quand et comment, droit à l'eau et aux services connexes.

Quelle méthode pour parvenir à l'intégration de l'ensemble des parties prenantes aux différentes étapes d'un projet ? Dans un premier temps il faut analyser le cadre sectoriel national (rôles et missions de chaque acteur), former l'ensemble des parties prenantes, puis réaliser un diagnostic concerté de la mise en œuvre du cadre sectoriel, avant d'élaborer un plan d'actions où le rôle de chacun est défini, pour enfin mettre en œuvre des actions suivies par un comité de pilotage à partir d'un cadre de concertation.

- **SEVES** : <https://www.asso-seves.org/>
- **Cours gratuit en ligne WASH Systems Academy** : <https://www.ircwash.org/wash-systems-academy>

Femmes vulnérable et projet à l'international : comment les identifier ?

Intervenante

- **VIDIANI Marie-Thérèse**, consultant genre, égalité, diversité

L'ODD dédié à l'égalité entre les sexes souligne notamment l'importance de l'élimination de toutes formes de violence faite aux femmes et aux filles ainsi que de leur accès aux soins de santé. De nombreux projets de coopération portent sur l'intégration des femmes vulnérables : création d'activités génératrices de revenus, actions de sensibilisation, accès aux soins... Les questions de l'identification de la vulnérabilité, de la participation et de la représentation des femmes au sein des projets est transverse au sein des actions à l'international : comment y intégrer les femmes et leur situation parfois complexe ?

Marie-Thérèse Vidiani a introduit l'atelier en partageant des chiffres clés autour de la notion de vulnérabilité. Par exemples 74% des personnes pauvres sont des femmes. Adopter une approche genre pour agir sur les inégalités permettrait d'accroître le pouvoir et l'autonomie des plus démunis et des femmes. Cela passe notamment par la compréhension des stéréotypes de genre, des rapports sociaux de sexe et de la division sexuelle du travail. A titre d'exemple, lors d'une phase de diagnostic, l'approche genre (ou minoritaire) consiste à imposer une stratégie couplant des entretiens individuels, des réunions collectives non-mixtes, des observations directes, des réunions communautaires mixtes et des ateliers avec des animateurs.trices conscient.es des enjeux de pouvoir.

Pour la deuxième partie de l'atelier, Marie-Thérèse Vidiani a invité les participants à se répartir en trois groupes afin d'échanger sur leurs pratiques, sur leur approche du genre au cœur de leurs projets de solidarité internationale : « *il faudrait que l'on prenne du recul sur nos propres stéréotypes qui nous amènent à classer les hommes et les femmes dans des tâches particulières* », « *c'est important d'intégrer les femmes, autant que les hommes, dans le processus de construction du projet* », « *c'est compliqué de réussir à interagir avec certains groupes de femmes* », « *on se rend bien compte dans certains pays que l'accès aux terres est compliqué pour les femmes* », « *pourquoi on ne voit pas beaucoup de femmes dans les conseils d'administration ?* », « *il faut sensibiliser à cette question d'égalité dès le plus jeune âge* », « *il faut penser le genre sur chacun de nos projets pour qu'ensemble on suscite une véritable transformation de la société* », etc.

- **Groupe de travail genre** : <https://www.paysdelaloire-cooperation-internationale.org/evnement/groupe-de-travail-genre/>
- **Fiches « genre et développement » du F3E** : <https://f3e.asso.fr/ressource/genre-et-developpement-fiches-pedagogiques/>

Travailleurs informels et projets à l'international : comment les intégrer ?

Intervenante

- **PITON Lisy**, directrice des partenariats et de la communication chez Eau et Vie



L'innovation sociale invite à repenser la manière d'intégrer l'ensemble des parties prenantes dans un projet, notamment les travailleurs informels impliqués dans les projets en eau et assainissement.

Eau et Vie est une association française de solidarité internationale qui a pour objectifs d'assurer l'accès à l'eau courante de qualité à domicile, de lutter contre les incendies, de former à l'hygiène, de permettre le renforcement communautaire ainsi que de développer, selon les besoins et contextes, d'autres services essentiels de proximité. Eau et Vie œuvre dans 9 villes (Philippines, Bangladesh, Côte d'Ivoire et Bulgarie) grâce à 163 employés en France et à l'international mais également à de nombreux bénévoles. Au cœur de ses actions, l'association cherche à mobiliser et impliquer l'ensemble des parties prenantes pour la mise en place de projets à fort impact social, à terme économiquement viables et autonomes.

Cette mobilisation passe notamment par l'utilisation d'une approche intégrée, une méthode de conception d'initiatives qui prend en compte les intérêts et les préoccupations de l'ensemble des acteurs (femmes et hommes) à toutes les étapes d'un projet de développement.

Lisy Piton expliquait cette approche à partir de l'exemple de la commercialisation d'un service

d'eau: une entreprise sociale commercialise le service (et lorsque cela est possible la gestion des déchets et l'assainissement), de son côté une ONG locale déploie des activités à impact social (autonomisation des communautés, sensibilisation à l'hygiène, prévention des incendies...). Au bout de quelques années ces questions seront gérées par la population qui, puisqu'elle aura été impliquée dans le développement des activités, sera en mesure de se saisir du projet de le conduire de manière autonome.

Au travers de ses missions, Eau et Vie est régulièrement confrontée à la problématique de l'intégration des travailleurs informels. Comment identifier le travail informel lors de la phase de diagnostic ? Quelles solutions pour intégrer les travailleurs au projet ? Après un partage des expériences de chacun à ce sujet, Lisy Piton expliquait que pour y répondre l'association est devenue, employeuse sur le terrain et propose également des formations, des outils, des équipements pour ces populations. Les enjeux autour de l'intégration du travail informel sont notamment ceux de la responsabilité, de la maîtrise de la qualité et des délais, de l'impact sur les travailleurs, de la délimitation du projet, de la redevabilité, etc. Il est essentiel de comprendre le contexte culturel qui entoure les activités pour être en mesure, par exemples, de mettre en place un collectif, d'identifier une personne référente, de régulariser les statuts des travailleurs, d'établir du lien avec les autorités locales, etc.

- **Eau et Vie** : <https://eauetvie.fr/>

Incubateur de projets internationaux en région : quelles modalités ?

Intervenant

- **LE FAOU Stéven**, dirigeant du cabinet de conseil en développement international Jokkoo Conseil



Les partenariats pour la réalisation des objectifs mondiaux représentent un axe fort des Objectifs de Développement Durable. L'un des scénarios de l'étude sur les dispositifs de coopération internationale en Région Pays de la Loire, réalisée par Jokkoo Conseil (cf conférence économie mauve) repose sur la création d'un incubateur régional qui serait le conducteur d'innovation, en accompagnement des initiatives originales de coopération internationale. L'idée étant de faire travailler ensemble des acteurs de nature différente (associations, collectivités territoriales, acteurs économiques, établissements d'enseignement et de recherche) autour d'une base commune que sont les ODD.

Les incubateurs sont des initiatives lancées dans les années 2010, qui permettent de faciliter la rencontre entre mécènes et créateurs d'une entreprise, autour d'un projet innovant. L'incubateur permet au porteur de projet de préciser son idée, d'évaluer sa pertinence, de catalyser ses ressources propres (humaines et financières), etc. C'est un processus ouvert qui réunit les différents acteurs à partir d'un diagnostic et qui vise à mettre en œuvre un projet avec des objectifs communs et des intérêts mutuels.

Passer par un incubateur c'est mobiliser une expertise forte et plurielle, intégrer une réelle dimension d'innovation et une modélisation de

projet « à l'échelle », développer une dynamique de travail agile et active en collaboration avec les acteurs disposés à y concourir ainsi qu'accepter qu'un regard externe soit porté sur son initiative.

Pour Stéven Le Faou, les enjeux liés à ce futur incubateur régional sont les financements durables, le « capacity building » [renforcement des capacités] sur du long terme, la coopération avec des acteurs académiques, mais également le fait que le Réseau Régional Multi Acteurs puisse maintenir sa démarche d'appui aux projets sans se substituer à eux.

Afin d'illustrer la notion d'incubateur, trois exemples ont été cités. CoExist a mis en place un incubateur visant à concrétiser les partenariats entre entreprises et ONG, Incub'Innov accueille, accompagne et finance des projets en lien avec l'Afrique sur des sujets liés à la transition écologique et MakeSense Africa réunit des citoyens, des entrepreneurs et des organisations africaines en créant des outils et des programmes de mobilisation collective pour construire une société inclusive et durable.

- **Infographie portant sur l'étude** : <https://www.paysdelaloire-cooperation-internationale.org/nos-publications/>
- **CoExist** : <https://coexist.cite-solidarite.fr/>
- **Incub'Innov** : <https://incubinnov.com/>
- **MakeSense Africa** : <https://rocks.makesense.org/africa/>

PARTENAIRES



Avec le soutien financier :



à l'année prochaine...